

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront plus avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Les enterrements civils.—Napoléon Ier faisant le catéchisme.—La Vénéralable Mère Marie-de-l'Incarnation, fondatrice et première supérieure du Couvent des Ursulines de Québec; guérison opérée par son intercession.—Les RR. Pères Oblats à Betsiamits.—Un bon mouvement de colonisation au Lac St-Jean, sous la direction d'une nouvelle société de colonisation. Etablissement d'une communauté religieuse dans le "Canton de la Minerve."—Changements ecclésiastiques dans l'Archidiocèse de Québec.

Causerie Agricole : Les labours profonds.

Sujets divers : La réflexion et l'ordre chez les cultivateurs.—Achat d'instruments d'agriculture.—Transplantation des arbres fruitiers.—Foins altérés.—Le traitement des chevaux.

Choses et autres : Comment se procurer du Poignon de bonne heure au printemps.—Aliments cuits, pour la nourriture des animaux.—Fumier de poules.—Le charbon de bois mêlé à la nourriture des volailles.

Recettes : Moyen de rappeler à la vie des plantes gelées.—Vers des intestins des chevaux.—Amidon des pommes de terre.

Conférence agricole à Ste-Anne de la Pocatière.—M. B. Lippens, conférencier, donnera une conférence agricole à Ste-Anne de la Pocatière, dimanche prochain, le 10 septembre, après la Grand' Messe. Les cultivateurs ne devront pas manquer d'assister à cette conférence. M. Lippens traitera de questions agricoles pouvant grandement les intéresser et leur être d'un grand avantage. Le soir, M. Lippens fera une conférence dans une des Salles du Collège sur un sujet approprié aux élèves de cette institution.

Conférence agricole à St-Agapit de Beauvillage.—Dimanche prochain nous donnerons de notre côté une conférence agricole, à St-Agapit, après l'office du matin. Sujet : Des différents travaux à exécuter sur une ferme, de l'automne au printemps, quant aux soins des animaux et à l'aménagement des fumiers. Nous espérons que les cultivateurs se feront un devoir d'y assister.

REVUE DE LA SEMAINE

Les enterrements civils.—Le Paese de Pérouse consacre des réflexions très-sensées aux enterrements civils :

"Une des gloires du libéralisme moderne, dit-il, consiste à favoriser et à encourager les funérailles civiles....."

"Prendre un cadavre, le placer sur un char funèbre orné de cyprès et de fleurs, environné de huit personnes tenant les cordons du poêle, précédé d'une musique exécutant des airs de circonstance, suivi d'une troupe d'officiers, d'employés, de membres de sociétés monarchiques ou démocratiques qui causent entre eux ou feignent la tristesse quand ils viennent par hasard à réfléchir, remettre ce cadavre au croquemort, après une ou plusieurs esquisses de la vie du défunt et de ses mérites, voilà l'enterrement civil.

"Le besoin de singer les rites de l'Eglise fait allumer quelques torches sur le cercueil, développer certains étendards, même celui du diable, comme à Gênes et à la Spézia; mais ces étendards ne rappellent que le petit nombre d'années passées ici-bas par le trépassé..... non le symbole de l'éternité qui vient de l'accueillir à jamais dans son sein....."

"Les rites de l'Eglise catholique, au contraire, rappellent que le défunt était un fils de la rédemption; ils rappellent aux vivants la pensée salutaire de la mort; ils développent leur efficacité dans le siècle qui ne finit jamais....."

"Les anciens prenaient un soin extrême des funérailles, parce qu'ils croyaient que les âmes des gens privés de sépulture erraient durant cent années autour des marais du Styx avant d'arriver aux Champs Elysées. Les sectateurs d'une civilisation athée se contentent de rendre des honneurs à un cadavre infect, jusqu'à ce qu'il soit enfoui dans une fosse, comme un cheval ou un chien.

"Qui eût dit à nos aïeux que leurs petits-fils seraient moins civilisés que les anciens païens ?....."

Napoléon 1er faisant le catéchisme.—L'archevêque de Besançon, étant à Aise les Bains fut appelé auprès d'une mourante, fille d'un général célèbre dans les guerres du premier empire. Dans son entretien avec cette personne, il ne put s'empêcher d'admirer comme elle parlait bien de la religion. Dans sa stupéfaction, " Monseigneur, répondit-elle, après Dieu, je dois mon instruction à l'Empereur Napoléon. J'étais avec ma famille à l'île Ste Héloène. Un jour (j'avais alors dix ans) l'Empereur me dit: " Tu es jeune et beaucoup de dangers t'attendent dans le monde: que deviendras tu, si tu n'es pas protégée par la religion? Ton père n'en a pas; ta mère encore moins. Je prends sur moi le devoir qui pèse sur eux; viens dès demain; je te donnerai la première leçon."

Et pendant deux années consécutives, j'allai au catéchisme auprès de l'empereur plusieurs fois par semaine. Il me faisait lire chaque leçon, puis m'en donnait l'explication. Quand j'eus atteint l'âge de douze ans, il me dit: " Maintenant, mon enfant, tu es suffisamment instruite, je le crois. Il faut penser sérieusement à faire la première communion. Je vais faire venir de France un prêtre pour te préparer à cette grande action, et moi à la mort."

Et l'empereur tint parole.

La vénérable Mère Marie de l'Incarnation.—Le document suivant étant bien propre à augmenter la confiance dans les novaines faites en l'honneur de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice et première Supérieure des Ursulines de Québec, nous nous empressons de le publier.

Officialité du Diocèse de St-Germain de Rimouski.

Présent: Messire Edmond Langevin, vicaire général. A comparu Ursule Ross, veuve J.-Bto Poirier, de la paroisse de St-Germain de Rimouski, laquelle après serment prêté sur les saints Evangiles, a répondu comme suit aux questions qui lui ont été posées:

J'ai quarante-huit ans, je demeure en cette paroisse depuis le commencement de novembre. J'ai avec moi quatre enfants, dont une nommée Marie Justine, âgée de plus de cinq ans. Il y a un an et demi, je l'ai conduite à la chapelle de la Pointe-au-père, pour obtenir qu'elle pût se servir de ses jambes; car jusqu'alors elle n'avait pas pu se tenir debout, ni mettre un pied devant l'autre. De retour du pèlerinage, l'enfant a commencé à faire quelques pas avec beaucoup de difficultés, en s'appuyant sur les moublos. Mais la faiblesse de ses reins me paraissait telle, que je désespérais de la voir marcher comme les autres. C'est ce qui m'engagea à m'adresser à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, dont on m'avait fait connaître la puissance auprès de Dieu. Je me procurai au commencement de décembre une image de la sainte, et je fis une novaine immédiatement. Je faisais prier l'enfant avec nous, devant l'image qu'elle tenait dans sa main. La quatrième journée, la petite a commencé à marcher au milieu des appartements; et elle a continué depuis, quoiqu'elle paraisse avoir encore les reins faibles. Nous allons prier maintenant pour obtenir que la guérison soit complète, et pour remercier le serviteur de Dieu du bien qu'elle a fait à mon enfant.

Le témoignage ci-dessus étant lu, la dite femme déclare qu'il contient la vérité, ne dit rien de plus et fait sa marque d'une croix en notre présence à l'é-

vêché de St Germain de Rimouski, le six de janvier mil huit cent quatre-vingt deux.

sa

URSULE ROSS † femme de J.-Bto Poirier.
marque

EDMOND LANGEVIN, Vic.-Gén.

Les Chavaria, témoin.

Les pères Oblats à Betsiamits.—La mission des sauvages montagnais, qui se trouve de l'autre côté de la rivière Betsiamits, a été fondée en 1869 et renferme une population sauvage de 700 âmes. On estime à 120 le nombre des familles. Elle est desservie par les Pères Oblats et les Pères Arnaud et Mabelle y résident actuellement.

Le Père Jésuite Labrosse, un des apôtres du Saguenay, desservait au siècle dernier cette mission.

Les moyens d'existence de ces sauvages sont la chasse et la pêche; plusieurs y vivent assez misérablement, vu leur imprévoyance. Mais, comme le disait le Père Arnaud, s'ils étaient prévoyants ils ne seraient point sauvages. Chaque père de famille enseigne la lecture et l'écriture à ses enfants et tous paraissent assez heureux de leur sort. Ils ont aussi pour guides spirituels des hommes pleins de zèle et de dévouement, et la religion exerce sur ces sauvages sa douce et bénigne influence.

L'église de la mission est propre et bien ornée et sa construction remonte à 1854. Les Pères Oblats ont charge d'âmes, non seulement en ce qui concerne la mission de Betsiamits, mais leur juridiction s'étend sur les tribus sauvages, depuis le lac St Jean (territoire du Saguenay) et sur toute la côte du Labrador, jusqu'à la baie d'Ungava, près de la Baie d'Hudson. Ces apôtres zélés ont fait beaucoup sur la côte du nord; on leur doit la construction du presbytère et la restauration de l'église de Tadousac, la construction des églises de Bergeronnes, du Sault-au-Cochon, de Godbout, des Escoumains, de Milles Vaches, la restauration des églises de Portneuf et des églises des Sept Îles, de Mingan, de Masquaro, de la Tabatière, de Mékatina, de l'unse des dunes et de la Baie des Esquimaux.

Un bon mouvement de colonisation au Lac St Jean.—Une quinzaine de citoyens de Montréal s'assemblaient hier après midi chez MM. Michel Lefebvre et Cie, pour jeter les bases d'une société de colonisation dans la région du lac St Jean. Le canton qu'il s'agit de coloniser a une dizaine de lieues d'étendue. Il est situé entre le lac St-Jean au nord, la rivière Mistassini, et deux autres rivières, la grande et la petite Pérignon. M. J. E. Lizotte, curé de Roberval ou de la Pointe-Bloue, et qui connaît le canton en question, affirme que le terrain y est d'une grande fertilité, bien boisé: le frêne, l'orme, le tremble, le peuplier, le pin, l'épinette, le merisier, même l'érable si rare au Saguenay s'y trouvent en abondance.

C'est le Manitoba du lac St-Jean, avec cette différence que le climat y est doux et beaucoup plus favorable qu'au Nord-Ouest.

Mais nous reviendrons sur ce sujet. Déjà, près d'une centaine de personnes habitant les paroisses dans le voisinage de Chicoutimi et du lac St-Jean, se sont engagées à faire partie de la société projetée. Chaque lot

fera 100 ou 200 acres à 20 cts de l'acre. Bon nombre de nos concitoyens les plus éminents s'intéressent au succès de cette future colonie.

Une assemblée aura lieu jeudi de la semaine prochaine pour l'organisation définitive de la société. Nous invitons le public à encourager par son concours, cette œuvre qui se recommande à tous les amis de la colonisation et du progrès.

En devenant membre de cette société, on aura la double satisfaction de faire acte de patriotisme en même temps qu'une bonne spéculation de nature à rapporter quatre à cinq fois plus que le montant de la souscription dans quelques années.—*Le Monde* du 25 août 1882.

— M. le curé Rousselot, qui a acquis plusieurs lots dans le canton de la *Minerve*, se propose d'y établir une communauté de religieux qui s'occuperont de la culture.

— On annonce les changements ecclésiastiques suivants :

M. l'abbé Frenette, directeur du séminaire de Sainte-Anne de la Pocatière, remplace M. l'abbé Galarneau, curé de Saint-Cyrille, comté de l'Islet.

M. l'abbé Galarneau est nommé curé de Saint-Pacôme, comté de Kamouraski.

M. l'abbé Bégin, ancien curé de Saint-Pacôme, se retire du ministère pour cause de santé.

M. l'abbé Hudon, de Lévis, est nommé curé de Portneuf, en remplacement de M. l'abbé Dumontier.

M. l'abbé Hudon, sur le conseil de son médecin, a décliné l'offre qui lui a été faite de la cure de Portneuf; et M. l'abbé Napoléon Cinq-Mars a été nommé curé de Portneuf.

M. l'abbé Dumontier est nommé chapelain de l'hospice de Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis.

M. l'abbé A. Michaud vicaire de St-Pacôme, et M. l'abbé Têtu, qui était vicaire à Sainte-Claire, vont tous deux au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

GAUSERIE AGRICOLE

LES LABOURS PROFONDS

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs ce qu'a écrit sur les labours profonds M. Thaer, dans son "Traité d'agriculture." L'extrait suivant que nous en faisons sera peut-être lu avec avantage. M. Thaer fait voir clairement la nécessité de labourer la terre d'une manière toute différente que celle en usage ici. Pourvu que nos champs soient suffisamment égouttés, il serait à désirer que tous les terrains profonds fussent labourés de la manière suivante, et d'après M. Thaer :

On demandera quelle profondeur il faut donner aux sillons de la charrue? Il y a à ce sujet différentes opinions, et d'après ma propre expérience, voici quelle est la mienne à ce sujet: Il y a une grande différence entre labourer profondément un sol dont la couche végétale ne se compose que d'une matière de même substance jusqu'à une profondeur considérable, et augmenter une couche de terre plus ou moins superficielle, en y faisant entrer profondément le soc de la charrue; en d'autres termes: en rendant ses parties constituantes d'une même substance à une

plus grande épaisseur, et en les imprégnant de particules fertilisantes dans toute leur étendue.

Tout observateur attentif conviendra que les sols profonds valent beaucoup mieux que les sols minces. La profondeur à laquelle les racines des plantes pénétreront, lorsqu'elles rencontreront un sol fertile, variera suivant la nature des plantes. Il s'est trouvé des racines qui ont pénétré jusqu'à la profondeur de quinze, vingt et même trente pieds, comme, par exemple, la luzerne et le sainfoin. Le trèfle rouge onfoncera ses racines de près de trois pieds; et plusieurs autres plantes communes pénétreraient probablement à une plus grande profondeur, lorsqu'au lieu de rencontrer des obstacles, elles se trouvent dans une terre meuble et fertile. J'ai arraché des carottes longues de deux pieds et deux pieds et demi, et dont la racine restée en terre n'avait probablement pas moins d'un pied.

Comme la terre est principalement employée à la culture de différentes espèces de grains, elle cesse d'avoir de la valeur, du moins jusqu'au même degré, au-delà de la profondeur où atteignent les racines des céréales.

On peut fréquemment suivre à l'œil nu les racines des graminées, à la profondeur de huit pouces, et à l'aide d'une loupe, on aperçoit aisément que ces racines ont été brisées, et qu'il en est resté des parties dans la terre. J'ai vu moi-même croître, sur des pentes de collines, du blé dont les racines avaient douze pouces de longueur; mais je crois qu'elles n'auraient pas pénétré si avant dans un terrain planche, quand même il aurait été aussi riche.

Le grain, lorsqu'il est semé, est ordinairement placé à deux pouces au-dessous de la surface du sol, et j'ai vu les racines y pénétrer à douze pouces de profondeur. De là on peut conclure que douze pouces forment la profondeur moyenne d'un sol propre à la culture du blé, et admettre comme principe que les plantes pénétreraient à cette profondeur, là où elles trouvent la terre assez meuble et friable.

Plus les plantes sont semées druës, plus leurs racines seront disposées à pénétrer avant dans le sol. Toutes les fois qu'on a l'occasion de l'observer, on peut voir les racines des plantes s'évitant l'une l'autre, et poussant leurs plus gros jets dans les endroits où ils ne se nuiront pas: c'est ce qu'on remarque surtout à l'égard des plantes qui croissent dans l'eau, où il est plus aisé d'en observer les racines. Quand donc, empêchée par celles qui l'environnent, une plante ne peut étendre ses racines latéralement, elle les fera descendre, pourvu qu'au lieu de rencontrer ces obstacles, elle trouve un sol meuble et bien imprégné de matière nutritive.

Si, au contraire, les racines rencontrent une substance dure et stérile, elles s'étendront horizontalement de tous côtés, et dans ce cas, lorsque les plantes se sont rapprochées l'une de l'autre, leurs racines forment un tissu épais et noueux, où elles se disputent l'une à l'autre la place et la nourriture; les plus faibles, quelque avancées qu'elles soient dans leur végétation, le cèdent à celles qui ont plus de vigueur, et languissent ou pourrissent finalement.

Plus un terrain est profond, plus les plantes y peuvent croître sans se nuire, et plus sera grand le nombre de celles qui viendront à perfection.

Nul observateur attentif ne pourra manquer de reconnaître la grande différence qu'il y a entre un sol qui est profond et un sol qui ne l'est pas. Cette différence se remarque à des degrés proportionnels, dans des sols de quatre, huit, et douze pouces de profondeur, pourvu qu'ils soient également engraisés ou fumés, dans toute leur étendue. S'il était possible de concevoir que chaque grain de blé produit une plante, on devrait pouvoir semer sur une terre qui aurait une couche de sol végétal de huit pouces d'épaisseur deux fois plus dru que sur une autre dont la couche végétale ne serait que de quatre pouces, et en obtenir une récolte double. De cette manière, la valeur d'un sol serait déterminée par le produit de la multiplication de sa surface par sa profondeur. Mais l'observateur impartial, qui a de l'expérience dans cette matière, ne contestera pas le fait, que la profondeur du sol a une grande influence sur sa valeur.

Afin de ne pas dépasser les bornes du vrai, je poserai en principes, que cette valeur est accrue de huit par cent par chaque pouce additionnel de profondeur qu'acquiert le sol, en allant de six à dix pouces, et diminuée dans une égale proportion, de six à trois pouces.

Mais les sols profonds ont de même un autre avantage, en ce qu'ils souffrent moins de la sécheresse et de l'humidité, que ceux où la couche de terre végétale est plus mince. Lorsque le temps est humide, et qu'il tombe beaucoup de pluie, l'eau pénètre dans un sol meuble imprégné d'engrais, autant que s'étend en profondeur la couche végétale. Un tel sol absorbe une quantité d'humidité proportionnée à son épaisseur, avant d'en laisser retourner à la surface. C'est la raison pourquoi le terrain d'un jardin, bien cultivé et ameubli avec la bêche, ne souffre jamais de l'humidité, lors même que la surface de sols plus minces serait comme délayée dans l'eau.

Un terrain profond retient pendant longtemps l'humidité qu'il a absorbée, et la communique à la surface lorsqu'elle devient sèche et aride. Et cet avantage n'est pas restreint à l'étendue où atteignent les racines des plantes; ce qui m'en a convaincu, c'est que j'ai observé que durant un long espace de temps sec, une moisson de grains croissant sur un terrain qui avait été remué à la profondeur de trois pieds; souffrit moins qu'une autre qui croissait sur un terrain qui n'avait que dix-huit pouces de profondeur, bien que l'un et l'autre eussent été préparés et cultivés de la même manière.

De plus, on pourra remarquer que des moissons de grains croissant dans des sols profonds souffrent moins des changements soudains de la température et du temps; parce que les racines pouvant pénétrer plus avant, sont moins sujettes à l'action de ces influences, que si elles étaient plus près de la surface.

Pendant de grandes chaleurs et un temps très-sec, il est évident que les plantes jouissent de plus d'humidité et de fraîcheur dans des sols épais que dans des sols minces.

Enfin, on a remarqué partout que le blé croissant dans des sols profonds est beaucoup moins sujet à être abattu, lors même qu'il est d'une grande venue, d'une forte végétation: cela est dû sans doute au plus grand degré de force que la longueur des racines donne à la partie inférieure des tiges ou tuyaux, force que le

grain, lors de sa croissance dans un sol épais ne peut jamais atteindre, parce que les nouveaux jets sortis de plantes qui croissent très près l'un de l'autre, ne trouvent pas assez de nourriture pour devenir vigoureux.

Ce n'est pas aux moissons de grains seulement que la profondeur du sol est avantageuse: elle n'est pas moins favorable à la culture des plantes dont les racines pénètrent plus avant dans la terre, et cherchent leur nourriture au-dessous du niveau occupé par les racines des céréales. C'est la raison pour laquelle un sol plus profond que ne l'exige absolument la culture des grains est toujours désirable; comme pouvant devenir plus propice aux légumes à longues racines.

Mais si nous voulons qu'un sol atteigne tous ces avantages et les possède d'une manière permanente, il est nécessaire qu'il soit labouré, de temps en temps, jusqu'au fonds de sa couche végétale, retourné, ameubli, et soumis partout à l'action vivifiante et bienfaisante de l'atmosphère. A moins de cela, et s'il n'est labouré que superficiellement, il perdra généralement tous les avantages dont nous venons de parler. Une croute dure se formera immédiatement au-dessous de la sphère de l'action de la charrue, et coupera toute communication entre le sol de dessous et l'atmosphère et la couche végétale.

L'expérience m'a convaincu qu'il n'est pas nécessaire que ce labourage profond ait lieu chaque année, mais qu'il doit être renouvelé tous les six ou sept ans, particulièrement si, durant cet intervalle, la profondeur donnée aux sillons est variable; car rien ne contribue plus à former la croute dont nous venons de parler, qu'un labour répété à une égale profondeur.

Il paraît que la culture alternative de moissons de blé et autres grains, dont les racines tuberculeuses pénètrent plus avant les unes que les autres, contribue à ameublir la couche inférieure du sol, et à en maintenir la communication avec la couche supérieure. La terre devrait donc être labourée tous les sept ans jusqu'au fond de sa couche de sol végétal; les labourages intermédiaires pourraient être plus ou moins superficiels et variés en profondeur, suivant les fins auxquelles on les destine.—*Traité d'agriculture de Thaer.*

Grâce aux labours profonds, comme le dit Thaer, l'absorption de l'eau devient plus considérable, et l'évaporation plus lente au temps de la sécheresse. Un plus grand espace est livré aux racines, et celles-ci rencontrent de nouveaux aliments qui les engagent à s'y étendre et à développer leur chevelu. Il en résulte que les plantes, mieux nourries, plus vigoureuses, résistent mieux aux intempéries, tout en produisant davantage.

A cet égard, ces labours profonds ou défoncements, n'intéressent pas moins les terres fortes, argileuses, imperméables. Indépendamment de ce qu'ils en élèvent la puissance, ils les amendent, ils les assainissent, ils en facilitent la culture, ils les rendent enfin aptes à des productions plus variées. En outre, ils procurent plus radicalement l'extirpation des plantes nuisibles, et ils débarrassent d'une foule de graines qu'ils privent, en les enterrant profondément, de la faculté de germer.

Ces défoncements doivent être l'objet des considérations les plus sérieuses; car, en général, le soul-sol

des terres fortes est d'une qualité plus ou moins mauvaise; souvent même d'une stérilité réfractaire.

Si en vue d'une modification infaillible, mais future, on recouvre de cette couche infertile la couche cultivée, on s'expose, tout en prodiguant les fumiers et les soins, à de longs et lourds sacrifices. Il est ordinairement préférable de procéder par gradation, petit à petit, chaque année.

La réflexion et l'ordre chez le cultivateur.

Le travail manuel n'est pas le seul devoir du cultivateur; il a des devoirs religieux, moraux et sociaux à remplir. Faire des progrès dans la conduite de ses affaires est une bonne chose; perfectionner ses facultés intellectuelles est une chose encore meilleure.

Il faut d'abord apprendre à raisonner et à calculer juste. Il est une classe de gens chez qui ces facultés manquent; ils se lèvent matin, se couchent tard, travaillent fort, et ne cessent pas néanmoins d'être dans une constante pauvreté. Ces gens là travaillent sans méthode, sans ordre, sans régularité, et conséquemment sans succès. Du matin au soir, du printemps à l'automne, leur lot est la peine et la fatigue, sans que par cela ils puissent réussir à obtenir quelque résultat avantageux.

Le moyen de réussir, c'est la réflexion, le calcul. Voyez ce que vous avez à labourer, semer, herser, sarcler, récolter, et mettez-vous à l'ouvrage en vous guidant sur un plan d'opérations que vous aurez tracé d'avance, soit dans votre mémoire, soit sur le papier. Non seulement faites tout ce qu'il y a à faire, mais faites-le le mieux possible et en temps convenable. Ne commencez pas plusieurs ouvrages à la fois pour les laisser là ensuite; car ce serait folie de commencer un ouvrage pour le laisser à moitié fait, et d'en prendre un autre non par nécessité, mais par caprice; un ouvrage commencé doit être terminé avant d'en prendre un autre.

L'ordre, dans une ferme, est de première nécessité. Il y a des cultivateurs qui sont d'une extrême négligence à ce sujet; en jetant les yeux sur leurs fermes, vous vous en convaincrez, car rien n'est à sa place, tout y est en désordre. Leurs voitures ne sont point à l'abri; leurs instruments aratoires sont à traîner ça et là, exposés à être cassés ou avariés par le mauvais temps; les charettes à foin, les herses, les traîneaux entourent les maisons et sont un sujet d'embarras dans le service de la ferme; on trouvera toujours un instrument ou une charrette là où l'on s'en est servie la dernière fois. Le remède à ce désordre, serait d'avoir une place pour chaque chose et chaque chose à sa place: une faux ne doit pas passer l'hiver sur un pommier ou un arbre quelconque; une voiture ne doit pas passer l'été sur le côté du chemin. Tous les outils et instruments dont on ne se sert pas, doivent être mis à l'abri et déposés avec soin dans un lieu destiné aux différents instruments en usage sur la ferme.

Si vos voisins réussissent mieux que vous quant à la culture de leur terre, examinez avec soin leur manière d'opérer. Ne supposez jamais que vous cultivez mieux que les autres, et qu'on ne peut vous en montrer. Associez-vous au cercle agricole établi dans votre paroisse, car dans les réunions de chaque mois, vous aurez toujours quelque chose à apprendre, si

chaque membre a soin de faire part de ses expériences agricoles à ses confrères. Profitez de ce que vous y apprendrez pour faire mieux à l'avenir.

Lisez, étudiez et réfléchissez. Tout cultivateur doit s'abonner à un journal d'agriculture. Ce n'est pas assez de s'y abonner, ce n'est pas assez de le lire, il faut l'étudier et le conserver avec soin pour que vos enfants, lorsqu'ils seront en état de le comprendre puissent profiter des conseils et des utiles renseignements que l'on ne manque pas d'y trouver.

Achat d'instrument d'agriculture.

Lorsqu'on achète des instruments d'agriculture, on doit choisir ceux qui sont les mieux adaptés au but qu'on se propose ou que l'on veut atteindre, ainsi qu'au sol et aux autres circonstances du genre de travail auquel ces instruments doivent servir. C'est une mauvaise économie que de rejeter, à cause du prix, les instruments les plus propres à faire l'ouvrage de la meilleure manière possible.

L'avantage qui revient de l'emploi de ces instruments est si considérable; que souvent le prix en est remboursé par ce qu'ils font gagner, dès la première année, et souvent dès la première saison durant laquelle on s'en sert.

Le plus pauvre ouvrier n'hésite pas à acheter l'outil adapté à son métier, dès qu'il est convaincu qu'il lui aidera à mieux faire son ouvrage et plus promptement. Il en doit être ainsi du cultivateur: en voulant trop épargner, il peut tomber dans une mesquinerie qui lui deviendra dommageable, et dégrader son art, le rabaisser et le mettre au niveau des occupations les plus viles.

Transplantation des arbres fruitiers.

Comme cette opération se fait aussi en automne, nous croyons utiles de donner ici quelques renseignements à ce sujet.

Lorsqu'on transplante des arbres, il faut, en les arrachant, avoir soin qu'il y ait aussi peu que possible de leurs racines de coupées ou endommagées, et lorsqu'elles sont hors de terre, de les tenir humides autant que faire se pourra. surtout lorsque ces arbres doivent être transportés au loin ou que l'on doit être quelques jours avant de les mettre en terre de nouveau. Lorsque les arbres sont petits, ils peuvent être emballés dans la mousse; mais lorsqu'ils sont grands il vaut mieux les envelopper dans de la toile, en mettant de la paille mouillée entre les racines.

Avant de transplanter les arbres, il faut faire attention à la nature du sol; s'il est riche et léger, il suffira de faire un trou assez grand pour que les racines ne soient pas gênées; si le terrain est maigre ou dur, la croissance de l'arbre dépendra beaucoup de la manière dont il aura été planté. Si le terrain où l'arbre doit être transplanté est maigre, il faut que le trou soit grand, et au lieu d'y remettre la terre qui en aura été tirée, il faudra la remplir de terre grasse et meuble, dut-on prendre cette terre au loin.

Lorsque l'arbre a été mis dans la position qui lui convient, et que le trou a été rempli de bonne terre, il y faut verser assez d'eau pour que toutes les fibres de la racine soient humectées, en donnant à l'arbre

de légères secousses de bas en haut, afin que les interstices se remplissent et que les petites racines ne pourrissent pas: ce qui arrive souvent quand on jette dessus, sans précaution, de la terre humide.

Si le terrain où l'on transpose des arbres est dur et argileux, non seulement il faut que les trous soient grands, mais on doit encore faire attention au niveau, car un arbre fruitier ne doit être planté de manière que l'eau puisse séjourner autour des racines, durant l'hiver. Si donc la surface est telle que le sol, autour des racines, ne puisse s'égoutter, il faut mettre l'arbre sur la surface du sol, et en couvrir les racines de bonne terre prise dans une autre partie du terrain.

Il ne faut jamais mettre de fumier vert (non décomposé) autour des racines des arbres, car on se pourrissant le fumier ferait plus de tort que de bien aux arbres.

Lorsqu'on arrache des arbres pour les transplanter, on peut les raccourcir aux sommités comme on fait à l'égard des racines; mais ne jamais couper tous les rameaux, car les feuilles ne sont pas moins nécessaires que les racines à la vie végétale.

Il ne faut pas oublier de mettre un tuteur à chaque arbre que l'on plante, au moyen de piquets, faisant en sorte que les jeunes arbres ne soient pas ébranlés par le vent, ce qui empêcherait les racines de s'étendre et de porter la nourriture au tronc, et de là aux branches.

Foins altérés

L'herbe qui a été fauché très tardivement, après la maturité, ou qui a été mal fanée, qui est restée trop longtemps sur le gazon de la prairie, exposée à l'action d'une température élevée ou de pluie prolongée, forme toujours un foin sec, cassant, dépourvu d'odeur et n'ayant aucune saveur.

Le foin qui a séjourné longtemps dans les bâtiments humides, les greniers mal couverts, au sein de meules mal confectionnées, mal abritées des pluies, de la rosée, qui a été mis en meule ou rentré dans les magasins avant qu'il été (mis en meule) convenablement fané, desséché, acquiert une couleur grisâtre ou noirâtre, une odeur désagréable, fétide, une saveur âcre et répand, lorsqu'on le secoue, une poussière abondante, irritante. Cette altération résulte de la fermentation qui s'est établie à l'intérieur de la masse et qui avait pour cause unique la présence d'une humidité surabondante. Cette fermentation est lente, peu sensible, mais prolongée et donne souvent naissance à des champignons caractérisés par des filaments délicats, rameux, opaques, rampants.

Au printemps, les prairies situées sur les bords des rivières sont sujettes aux inondations intempestives; alors si l'herbe est déjà grande, si les eaux qui s'épanchent sur les prairies sont chargées de matières limoneuses et si elle y séjourne longtemps, les plantes sont arrêtées dans leur croissance, et les plus délicates disparaissent ou restent couvertes de vase, de limon, de sable. L'herbe qui a subi l'action des débordements forme un très mauvais foin: il est sec, cassant, ligneux; sa saveur est âcre; son odeur rappelle celles des lieux marécageux. Il répand, quand on le secoue, une très grande poussière. Ce foin, qui a por-

du la presque totalité de ses parties solubles, nutritives, nourrit fort mal les animaux qui le consomment.

Le traitement des chevaux.

Nous traduisons d'un traité d'agriculture anglais l'article suivant sur le traitement à donner aux chevaux. Cet article mérite l'attention des cultivateurs. Ils y liront plus d'une réflexion juste, et pourront peut-être y trouver quelque chose à mettre en pratique et s'épargner parfois l'obligation dans laquelle ils sont de vendre à vil prix des chevaux qui seraient de haute valeur, si on leur avait donné une attention convenable dès leur jeune âge.

Dans leur état naturel, les chevaux ne sont point féroces; ils sont seulement sauvages et fougueux. On peut avec vérité ajouter qu'ils ne sont point naturellement vicieux; leur mauvaise humeur aussi bien que leurs manières proviennent d'une mauvaise éducation ou d'un traitement sévère. S'en servir et les châtier avec dureté, ne sont pas les moyens à employer pour les corriger; car sous une semblable discipline, le cheval devient plus obstiné, hargneux, facile à irriter, et dangereux à approcher.

Si au contraire vous traitez un cheval avec bonté, et qu'il s'aperçoive qu'au lieu d'un tyran il a un ami pour guide, il devient soumis et aussi doux qu'un agneau, et vous pourrez lui faire tout ce que vous voudrez. Ceux qui connaissent la nature du cheval, savent bien qu'il n'y a point d'animal plus carrossant, ni plus docile, ni plus reconnaissant pour le bon traitement qu'il reçoit, et on le voit montrer sa gaieté à l'approche d'une personne qui en prend grand soin.

J'ai toujours éprouvé un penchant particulier à étudier le tempérament et les dispositions du cheval, et d'après les observations que j'ai faites, je suis convaincu qu'on se trompe très-souvent par l'ignorance que l'on a du vrai caractère du cheval, en élevant et instruisant ce noble animal:

On m'a confié plusieurs chevaux pour les corriger; on supposait qu'ils étaient indociles ou qu'ils avaient de mauvaises dispositions. Lorsque je les eus connus, j'ai trouvé que ces pauvres animaux étaient seulement nerveux et irritables, parce qu'ils avaient été maltraités et qu'ils n'étaient point vicieux de nature. Je n'eus pas plutôt gagné leur confiance que cette crainte et cette timidité qu'ils montraient, lorsqu'on les approchait, disparurent entièrement.

Après cette courte épreuve, je les remis à leurs propriétaires, corrigés des défauts qu'on leur avait reprochés, et avec cette simple recommandation: "Servez-vous-en avec douceur, parce qu'autrement ils deviendront vicieux de nouveau," tout en leur disant de se souvenir que le cheval est naturellement d'humeur douce et bien disposé à s'associer à l'homme.

Tout homme qui a été témoin de la joie qu'éprouve un cheval quand son maître le remarque et lui fait des caresses, a dû voir que les mêmes démonstrations de joie de la part de cet animal n'ont pas lieu à l'approche d'une personne qui lui est étrangère.

L'éducation communique toujours de l'humanité et des sentiments à celui qui en a reçu, et comme un maître jouit de ces qualités à un plus haut degré que ses domestiques, l'instinct de l'animal lui fait reconnaître

la différence qui existe dans la conduite de chacun d'eux envers lui.

Les domestiques, pour la plupart, sont enclins à être durs et violents à l'égard du cheval. A force d'être maltraités, les chevaux acquièrent un caractère vicieux entre les mains des domestiques ou engagés; on peut se convaincre du fait lorsque le maître remplace le domestique pour les soins et l'attention à donner au cheval.

Les chevaux manifestent ordinairement de l'attachement envers ceux qui les traitent avec douceur; et à l'appui de cet avancé, nous citerons le fait suivant: "Sa majesté le roi Georges III avait un cheval favori qu'il nommait Adonis. Toutes les fois que le roi visitait ses écuries, il passait assez près pour qu'Adonis put entendre sa voix, puis alors l'animal se mettait à honnir avec joie et avec tant de bruit que pour le faire taire il fallait que le roi le fit seller et sortir. Après l'avoir mené pendant quelques minutes, l'animal satisfait retournait gaiement à son écurie; mais si le roi ne le sortait pas, le cheval faisait un vacarme épouvantable."

Les chevaux ne sont point naturellement vicieux; quand ils le deviennent c'est qu'on ne leur prête pas assez d'attention. Nous ne savons nous faire comprendre du cheval; et il est surprenant que les chevaux ne soient pas généralement plus rétifs, vu le traitement sévère, barbare et cruel dont on use, à leur égard en abusant de leurs forces ou en les ruant de coup, ils n'essaient pas à se tirer d'esclavage.

Combien de fois ne sont-ils pas battus et maltraités sans raison; combien peu souvent on leur adresse des mots de louange et d'encouragement; combien peu aussi on les récompense! Et pourtant des observateurs attentifs se sont assurés que le cheval, comme l'éléphant et le chien, possède une sensibilité de nerfs, qu'on peut appeler un sentiment d'honneur, et qu'ainsi le cheval est susceptible de louange ou de blâme.

On peut attribuer les habitudes vicieuses des chevaux à la mauvaise manière de les élever. Par exemple on donne, pour l'élever, un cheval à une personne qui ne connaît nullement la manière de le traiter, et par là même est incapable de juger si le cheval, de sa nature, est propre à remplir les intentions de son maître. On n'a considéré ni l'âge ni la force de l'animal, et son incapacité à supporter la fatigue qui lui est imposée provenant de sa faiblesse, est bien à tort attribuée à son opiniâtreté et à son obstination. Vu la résistance du cheval, on emploie un traitement plus dur; le tempérament de l'animal s'aigrit, et il contracte réellement un caractère vicieux qui d'abord n'était qu'imaginaire.

Le résultat en est que la guerre se déclare entre le cheval et son conducteur; et celui-ci gagne rarement à la partie, car le cheval n'a pas été élevé comme il le devrait. Finalement on l'a rendu bon à rien; il n'est alors d'aucun prix, bien que la nature l'eût destiné à être un cheval de haute valeur: ce qui aurait pu s'obtenir en élevant l'animal plus judicieusement.

Depuis bien des années, j'ai été dans l'habitude de faire des remarques sur les erreurs commises dans le traitement et l'élevage du cheval, et je suis convaincu, d'après l'expérience acquise par une longue étude de la nature des chevaux et des rapports continuels avec eux, qu'une conduite douce à leur égard est la pré-

mière condition de l'élevage des chevaux. Il est donc de l'intérêt des cultivateurs d'en faire l'expérience.

Choses et autres.

Comment se procurer de l'oignon de bonne heure au printemps.—On doit, à l'automne, avant que les gelées deviennent fortes, préparer une couche, et y semer quelques rangs de graines d'oignon. Ces oignons se trouveront prêts pour l'usage de la famille avant tous les autres légumes. Si l'on sème de bonne heure à l'automne, ils auront deux à trois pouces avant que l'hiver soit commencé, pourvu que l'automne n'ait pas été froid. Il faut couvrir les plants légèrement, en répandant un peu de litidre grossière ou de paille sur la couche, avant que la terre soit gelée. Les oignons se trouveront excellents peu de temps après que la terre aura été découverte au printemps.

Aliments cuits pour la nourriture des animaux.—On estime le grain moulu à un tiers de plus que le grain entier, pour la nourriture des animaux, et particulièrement pour l'engraissement des cochons: de là la coutume de mouliner le grain pour l'engraissement des porcs. On met une plus haute valeur aux aliments cuits qu'aux aliments crus; et pour engraisser des animaux, surtout des porcs, on estime trois minots d'aliments cuits comme équivalent à quatre minots d'aliments crus.

Fumier de poules.—Avec le fumier de poule on peut fabriquer un engrais équivalent au guano, par le procédé suivant: On ramasse tout le fumier qui tombe des juchoirs du poulailler, puis on le mélange complètement avec du sable, de la terre meuble, ou du fumier pourri. Au printemps ou en tout une poignée seulement par fosse. De cette manière, un grand tombereau d'environ quarante minots suffira pour un arpent. Cet engrais est aussi actif que le guano péruvien.

Le charbon de bois mêlé à la nourriture des volailles.—Voici ce que rapporte un cultivateur qui a fait cette expérience: "Je renfermai quatre dindes dans un poulailler, et je les ai nourries avec de la farine, des patates bouillies et de l'avoine; quatre autres furent enfermées dans un autre poulailler, en même temps, et nourries de la même manière, avec une pinte de charbon de bois pulvérisé mêlé avec la farine et les patates. J'avais mis en outre beaucoup de charbon de bois dans le poulailler où étaient ces quatre dernières dindes. Les huit dindes ont été tuées le même jour. Celles qui avaient été engraisées avec du charbon de bois pesaient une livre et demie plus que les autres; elles étaient plus grasses, et leur viande était supérieure quant à la tendreté et à la saveur."

RECETTES

Moyen de rappeler à la vie des plantes gélées.

Il est très peu de jardiniers qui ne laissent séjourner pendant tout l'été leurs pots à fleur dans le jardin. Malheureusement il arrive que pour avoir tenu ces plantes dans le jardin une partie du mois de septembre, on s'est exposé à les voir geler, n'ayant pas songé à les soustraire à l'air frais du soir. Dans ce cas il ne faut pas les faire dégeler de suite, car on courrait risque de les perdre complètement.

Voici en cette occasion ce qu'il convient de faire: Prenez une cuvette pleine d'eau et assez profonde pour y plonger la plante toute entière: ôtez les pots du froid, un à un, et mettez-les tremper dans l'eau pendant environ cinq minutes; retirez-les et laissez en égoutter l'eau; faites sécher les plantes dans une chambre obscure, et tenez-y la température à 50 ou 60 degrés pendant quelques jours, et dans cette condition vos plantes se rétabliront.

Vers des intestins des chevaux.

Voici un excellent remède pour cette maladie des chevaux: Lavez sans épargne avec du lait doux et de la mélasse mêlés ensemble; continuez en employant une pleine bouteille, toutes les quinze ou vingt minutes, selon la sévérité de l'attaque, jusqu'à ce que le cheval devienne tranquille. Donnez-lui alors une bouteille remplie d'eau bien salée, puis après une pinte d'huile de castor. Ce remède administré à temps guérit toujours. La difficulté, chez des personnes inexpérimentées, est de distinguer l'attaque des vers d'autres maladies.

Amidon des pommes de terre.

Pour obtenir cet amidon, on prend des pommes de terre bien lavées et crues, qu'on réduit en pâte au moyen d'une râpe. On lave cette pâte dans une grande quantité d'eau qu'on agite fortement. On verse le mélange sur un tannin de crin, placé au-dessus d'un vase destiné à recevoir l'eau. On laisse reposer et l'eau, et l'amidon se précipite au fond. On délaiera de nouveau et plusieurs fois de suite, jusqu'à ce que l'eau sorte sans couleur. Décantez alors par inclinaison, laissez sécher l'amidon et conservez-le pour l'usage que vous désirez en faire.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.

**CONTRATS DE LA MALLE.**

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

22 SEPTEMBRE PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retourner, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er JANVIER 1883.

BEAUPRÉ et ST. PEREOL, *trois fois* par semaine;
CHAUDIERE STATION et la STATION DU CHEMIN DE FER, *six fois* par semaine;
DUDSWELL CENTRE et SOUTH DUDSWELL, *deux fois* par semaine;
LES ESCOUMAINS et TADOUSAC, *trois fois* par semaine;
NEW IRELAND et RICHARDVILLE, *une fois* par semaine;
QUEBEC et la STATION DU CHEMIN DE FER, *douze fois* par semaine;
QUEBEC et FAÛBOURG ST. JEAN, *trente fois* par semaine;
QUEBEC et ST. SAUVEUR, *trente fois* par semaine;
QUEBEC et STONEHAM, *deux fois* par semaine;
ST-FLAVIEN et la STATION DU CHEMIN DU FER, *douze fois* par semaine;
ST-FRANCOIS-XAVIER DE VIGER et VIGER, *trois fois* par semaine;
ST-RAPHAEL et la STATION ST-VALIER, *six fois* par semaine;
ST-SIMON et la STATION DU CHEMIN DE FER, *douze fois* par semaine;

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du sous-signé, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, Août 1882.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

31 Août 1882.

FRAISIERS "SHARPLESS"

EN VENTE À LA

PÉPINIÈRE DU VILLAGE DES AULNAIES.

Ayant propagé une grande quantité de plants de Fraisiers "Sharpless" dans le but de les introduire dans chaque paroisse de cette Province, pour faire connaître leurs qualités supérieures, j'offre de beaux plants, propres à produire l'été prochain, aux conditions libérales suivantes :

Le prix des fraisiers "Sharpless" est de 50 centins par douzain de plants forts, que j'expédierai par la malle à mes frais, en Septembre ou Octobre. Les commandes devront être faites au plus tôt pour s'assurer des plants les plus beaux.

Les fraisiers "Sharpless" produisent des fraises d'une grosseur prodigieuse et de première qualité. Nous avons les témoignages des premiers Horticulteurs du Canada et des Etats-Unis. Ces fraisiers sont très-productifs et résistent au froid le plus rigoureux.

La culture en est facile et profitable.

J'attire votre attention sur l'assortiment d'arbres fruitiers et d'ornement que j'offre en vente.

Je propage seulement les variétés qui résistent à notre climat, et dont le mérite est reconnu par la Société d'Horticulture de Montréal et du Comté de l'Islet.

Catalogues envoyés gratis à tous ceux qui en font la demande.

AUGUSTE DUPUIS.

Village des Aulnaies, comté de l'Islet, P. Q.

24 Août 1812.

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain.

\$25,000 OFFERTS EN PRIX.

Terrain spacieux et bâtiments magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'Exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux soussignés.

GEO. LECLERE, } Secrétaires
S.-C. STEVENSON. } conjoints.

No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

10 août 1882.

AVIS AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article

A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servis avec un seul prix.

H. GAGNON & CIE.,

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.